



L'après BAC, ça se prépare !

En Terminale, les lycéens sont mobilisés par la préparation du bac. Mais pas question d'attendre les résultats pour faire les choix d'orientation !

S'informer pour construire un projet qui correspond à votre enfant



© Steve Debenport / iStock.com

Les personnes ressources

Professeur principal, conseiller d'orientation-psychologue... toute l'équipe éducative est disponible pour vous aider dans cette période pleine d'interrogations ! Contactez les !

Les Centres d'Information et d'Orientation

Vous pouvez également être conseillés en vous rendant dans un CIO, où un conseiller d'orientation-psychologue pourra vous recevoir en entretien individuel (liste des CIO sur www.onisep.fr/lille)

Les Journées Portes Ouvertes de l'enseignement supérieur

Plus de 200 établissements post-Bac de notre région (universités, IUT, grandes écoles, lycées pour les BTS et classes prépa...) ouvrent leurs portes aux lycéens

24 janvier : pour les lycées de l'académie (BTS, Classes prépa...)

31 janvier : métropole Lilloise
les universités, les IUT, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les écoles spécialisées

7 février : hors métropole Lilloise
les universités, les IUT, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les écoles spécialisées

Les salons : Nuits de l'orientation, forums...

les sites internet

Les sites Onisep

www.onisep.fr

CONTACTER
UN CONSEILLER EN LIGNE
➔ **MON ORIENTATION EN LIGNE**

S'INFORMER SUR LES FILIÈRES

- ➔ MA VOIE ÉCONOMIQUE
- ➔ MA VOIE LITTÉRAIRE
- ➔ MA VOIE SCIENTIFIQUE
- ➔ MA VOIE PRO
- ➔ MA VOIE PRO EUROPE



Mon COACH APB

Les autres sites

www.admission-postbac.fr
www.etudiant.gouv.fr



Nouveau sur le site

www.onisep.fr/lille
**Rubrique Orientation
Après la Terminale**
toutes nos informations
sur les poursuites d'études
après la Terminale

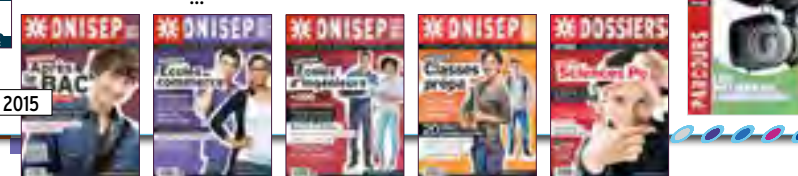
Les publications Onisep

Guide Après le bac

Rentrée 2015



JANVIER 2015



Collection **Dossiers**

➔ pour connaître les filières d'études, leurs débouchés en termes de métiers et d'insertion

- Après le Bac 2015
- Les classes préparatoires
- Les écoles de commerce

Collection **Parcours**

➔ pour découvrir les secteurs professionnels, leurs métiers et formations correspondantes

Ex : votre enfant s'intéresse aux métiers de l'audiovisuel, aux métiers de l'informatique ...

L'orientation active

Les enseignants de l'université peuvent donner un avis sur les choix d'études à l'université

À demander lors de l'enregistrement des vœux sur APB ou lors des Portes Ouvertes des universités !



onisep

Postuler dans le supérieur

Un impératif : respecter les dates indiquées !

2 possibilités :

BOURSES ? LOGEMENT ?

DU 15 JANVIER AU 30 AVRIL 2015

constituer son dossier en ligne sur www.crous-lille.fr

1 La formation visée fait partie du portail Admission Post-Bac

L'inscription sur le portail Admission Post-Bac est **incontournable** pour intégrer la **plupart des formations de l'enseignement supérieur** (BTS, DUT, Licences, PACES, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles d'art...)

4 obligations :

- disposer de son numéro INE et d'une adresse mél valide (jusqu'au 15 septembre 2015)
- se connecter aux dates clés sur www.admission-postbac.fr
- respecter les différentes étapes du calendrier
- ne pas perdre son numéro de dossier ni son code confidentiel

des questions ?

Cliquez sur l'onglet «Contact» sur le portail APB et le Service Académique d'Information et d'Orientation répondra à toutes vos questions liées à la procédure

Les grandes étapes sur www.admission-postbac.fr

OUVERTURE DU SITE LE 1^{ER} DÉCEMBRE

S'INFORMER	POSTULER	CONFIRMER	SUIVRE	RÉPONDRE	Procédure complémentaire
à partir du 1 ^{er} décembre	20 janvier au 20 mars	jusqu'au 2 avril	jusqu'au 31 mai	8 juin	26 juin au 15 septembre
<p>consulter les formations proposées dans APB</p> <p>Retrouvez des infos sur les formations, les sites des lycées et écoles, les journées portes ouvertes</p> <p>Lisez le guide du candidat (téléchargeable sur le site APB)</p>	<p>enregistrer ses vœux sur APB</p> <p>Passé le 20 mars, aucun nouveau vœu ne pourra être enregistré !</p>	<p>confirmer ses vœux constituer et envoyer ses dossiers si nécessaire</p>	<p>hiérarchiser ses vœux et suivre ses dossiers</p> <p>Le classement des vœux est primordial car votre fils/fille n'aura pas une réponse pour chacun de ses vœux : une seule proposition lui sera faite, la mieux placée possible dans sa liste de vœux</p>	<p>consulter la proposition d'admission et répondre</p> <p>Il est impératif de se connecter le 8 juin à partir de 14 h (1^{re} phase d'admission). Votre fils /fille aura 5 jours pour répondre ; à défaut il (elle) sera considéré(e) comme démissionnaire</p> <p>et, si nécessaire : 2^e phase : 25 juin à partir de 14 h 3^e phase : 14 juillet à partir de 14 h</p>	<p>Si votre fils/fille n'a reçu aucune proposition ou n'a pas fait de vœu, une Procédure Complémentaire se déroulera du 26 juin au 15 septembre</p> <p>Attention : seules les places restées vacantes lui seront proposées !</p>

NE RESTEZ PAS AVEC DES QUESTIONS SANS RÉPONSE, RAPPROCHEZ VOUS DES PROFESSIONNELS !

2 La formation visée est hors portail Admission Post-Bac, elle relève d'une procédure spécifique

Toutes les formations qui ne figurent pas sur APB sont concernées (écoles paramédicales et sociales, instituts d'études politiques, la PACES de l'université Catholique de Lille...). Les inscriptions à ces formations se font à des dates variables.

Il faut s'adresser directement aux écoles pour se porter candidat et finaliser son inscription.

S'INSCRIRE

! N'oubliez pas la dernière étape : l'inscription dans la formation